

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 29 MARS 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-03-DEL-191

OBJET: FINANCES – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) POUR L'ANNÉE 2023

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 33

PRESENTS/: REPRESENTES: 33

VOTANTS: 33

Le 29 mars 2023 à 19h00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 23 mars 2023 SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

#### PRÉSENTS:

Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Monsieur Marc FONTAINE, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Madame Valérie LENORMAND, Monsieur Julien SAUVÉ, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Fernando MENDES, Monsieur Hakan KARACIGER, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Monsieur Christophe MARGAT, Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Paméla BUQUET-MAIRE, Madame Amandine BENOIST, Madame Frédérique MAHER, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Elisabète RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Madame Line WENZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Jonas MAURY, Madame Melody SENAT, Madame Fabienne TANTI.

### ONT DONNÉ POUVOIR:

Madame Valérie LEFUEL-DUVAL à Madame Catherine EVANO, Monsieur Hakan KARACIGER à Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Christèle DIDIERJEAN à Monsieur Gil GOMES, Monsieur Marc FONTAINE à Madame Amandine BENOIST, Madame Paméla BUQUET-MAIRE à Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Hassan AHSSAKOU à Madame Sophie KERIGNARD, Monsieur Fernando MENDES à Madame Bérengère VOILLOT, EXCUSÉ(S):

ABSENT(S):



## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2023 **DÉLIBÉRATION N° 2023-03-DEL-191**

RAPPORTEUR: M. LE MAIRE



VU les articles L. 123-4 et suivants du Code de l'action sociale et de la famille,

D'ACTION SOCIALE (CCAS) POUR L'ANNÉE 2023

VU l'avis rendu par la Commission des Finances et des ressources humaines dans sa séance du 23 mars 2023.

**CONSIDÉRANT** que la Commune de Triel-sur-Seine verse annuellement une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale, afin de participer aux dépenses de celui-ci.

**CONSIDÉRANT** qu'il est proposé de verser une subvention d'un montant de 300 000 € pour l'exercice 2023

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur en ses explications et en avoir délibéré à l'unanimité.

#### DÉCIDE

**ARTICLE 1**<sup>er</sup>: **D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement de 300 000 € au Centre communal d'action sociale (CCAS) pour l'exercice 2023.

ARTICLE 2: D'INSCRIRE les crédits correspondants au chapitre 65 article 657362 au budget 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine, Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN

La secrétaire de séance,

Françoise POIRRIER